

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 19274
Numéro SIREN : 797 770 187
Nom ou dénomination : 2L BATIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2024 sous le numéro de dépôt 11176

30 JAN. 2024

Sous le N° :

2L BATIMENT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000.00 €

Siège social : 7 bis rue DECRES

75014 PARIS

797 770 187 RCS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 16 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le seize décembre à 10 heures, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|-----------------------------------|----------|
| - Irena FORMELA, propriétaire de | 1 part |
| - DIANE LEITE, propriétaire de | 50 parts |
| - GILLES LEQUIEN, propriétaire de | 49 parts |

soit un total de 100 parts

sur les cent (100) parts composant le capital social.

GILLES LEQUIEN préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2023,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance sur les conventions et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 septembre 2023, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 133 249.65€, de la manière suivante :

- Un résultat de	133 249.65 €
- Soit un bénéfice distribuable de	133 249.65 €
- Une somme de	110 000.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	1 100.00 €
- et le solde, soit	23 249 65 €
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 1 100.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 15 janvier 2024, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il a été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Exercice : 31/12/2022

- Dividende global distribué :	75 000.00 €
soit, par titre :	750.00 €

• **Exercice : 31/12/2021**

- Dividende global distribué : 0.00 €
soit, par titre : 0.00 €

Exercice : 31/12/2020

- Dividende global distribué : 0.00 €
soit, par titre : 0.00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

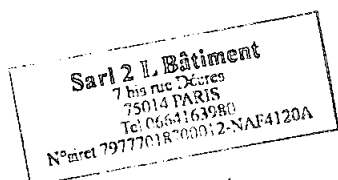
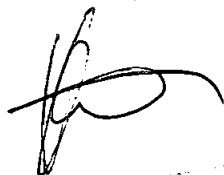
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance

Dans le même temps, il a été établi une feuille de présence signée par les associés.

Le gérant :

- GILLES LEQUIEN



COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

SARL 2L BATIMENT

7 Bis rue DECRES

75014 PARIS

Cegid
EXPERT

SAS FIDUCIAIRE GESTORIA

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de PARIS Ile de France

30/32 Bd de Sébastopol
75004 PARIS

Tél. 01.42.72.31.11

Fax. 01.42.72.92.84

Courriel. contact@lacompta.fr

Compte conforme à la réglementation
[Signature]

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
2. Annexes aux comptes annuels	6
Règles et méthodes comptables	7
Notes sur le bilan	9

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Comptes annuels

Cegid
Group

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 302	242	2 060	
Autres immobilisations corporelles	35 731	22 962	12 769	7 566
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	320		320	320
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	38 353	23 204	15 149	7 886
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	10 550		10 550	6 530
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				2 500
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	689 357		689 357	865 333
Autres créances	27 141		27 141	28 307
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	212 990		212 990	102 336
Charges constatées d'avance (3)	15 482		15 482	15 908
TOTAL ACTIF CIRCULANT	955 521		955 521	1 020 914
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	993 874	23 204	970 670	1 028 799

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	269 960	247 752
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	133 250	97 208
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	412 010	353 760
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 680	6 713
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	372 052	510 190
Dettes fiscales et sociales	150 795	144 982
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	29 132	13 154
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	558 660	675 039
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	970 670	1 028 799

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

558 660

675 039

Compte de résultat

	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 916 075	3 031 319
Chiffre d'affaires net	2 916 075	3 031 319
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	512	533
Autres produits	22	310
Total I	2 916 609	3 032 162
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 399 378	1 598 298
Variations de stock	-4 020	890
Autres achats et charges externes (a)	764 116	767 598
Impôts, taxes et versements assimilés	13 671	7 019
Salaires et traitements	416 695	365 995
Charges sociales	149 725	160 390
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 212	2 901
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	138	674
Total II	2 743 915	2 903 764
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	172 694	128 398
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	955	2 106
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	955	2 106
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-955	-2 106
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	171 739	126 292

Compte de résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 757	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 757	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 496	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 496	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	260	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	38 750	29 084
Total des produits (I+III+V+VII)	2 918 366	3 032 162
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 785 116	2 934 954
BENEFICE OU PERTE	133 250	97 208

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexes aux comptes annuels

Cegid
Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2L BATIMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 970 670 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 133 250 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 302		2 302
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	20 500	8 587		29 087
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 058	587		6 644
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	26 558	11 476		38 033
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	320			320
Immobilisations financières	320			320
ACTIF IMMOBILISE	26 878	11 476		38 353

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		242		242
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	13 047	3 778		16 825
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 945	192		6 137
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	18 992	4 212		23 204
ACTIF IMMOBILISE	18 992	4 212		23 204

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 732 301 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	320		320
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	689 357	689 357	
Autres	27 141	27 141	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 482	15 482	
Total	732 301	731 981	320

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	675
Total	675

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 558 660 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	372 052	372 052		
Dettes fiscales et sociales	98 295	98 295		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	88 313	88 313		
Produits constatés d'avance				
Total	558 660	558 660		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	59 180			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 6 680 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Honoraires NP	1 440
CFE CVAE CAP	675
Total	2 115

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	15 482		
Total	15 482		